

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

QUESTION LITURGIQUE.

—CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : nomination ecclésiastique ; messe du barreau ; départ de M. W. Leclair ; grand'messe à la cathédrale ; indulgence plénière de la confrérie des *Ave Maria*, changements ecclésiastiques, diocèse de Rimouski. — LA MÉDIATION DU PAPE— JUSTICE ET LIBERTÉ, extraits d'une circu-



SOMMAIRE

laire de S. Em. le cardinal Lavigerie. —LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.—PÉTIT EXAMEN DE CONSCIENCE D'UN CATHOLIQUE SUR SES PRINCIPAUX DEVOIRS DANS LES TEMPS PRÉSENTS.—LES CANADIENS-FRANÇAIS, traduit du *Post*.—LE CHANT DE L'ÉGLISE, étude et critique *suivie*.—LE VIEUX MUSICIEN par Marthe Lachèse (*suivie*)—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : N^o 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE, 25	OCT.—Saint-Bruno.
MARDI, 27	“ —Sainte-Agathe.
JEUDI, 29	“ —Pointe-Claire.
SAMEDI, 31	“ —Villa-Maria.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 25	OCT. —22 ^{me} Dimanche après la Pentecôte. PATRONAGE DE LA B V. MARIE, d. m. orn. h. <i>Dimanche 25 on annonce le fête des SS. Simon et Jude pour mercredi, et la fête de tous les Saints pour dimanche, ainsi que le jeûne de la Vigile.</i>
Lundi, 26	“ —St [ÉVARISTE, P. M., simp., orn. rouges.
Mardi, 27	“ —Vig. de SS. Simon et Jude, orn. violets.
Mercredi, 28	“ —SS. SIMON ET JUDE, A., db., 2 cl., orn. rgs ^e
Jeudi, 29	“ —DU S. SACREMENT, semi-dble, orn. blancs.
Vendredi, 30	“ —DE LA FÉRIE, ornements verts.
Samedi, 31	“ —Jeûne. Vig. de le TOUSSAINT, orn. violets.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—28 à 7h. grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Evêché.

RIGAUD.—Au collège Bourget, dimanche 25 ordination.

SAINTE-ANDRÉ.—Mardi 27, bénédiction du cimetière.

OKA.—Chez les Trappistes, mercredi 28 ordination.

Dimanche 25.—Solenité des titulaires des églises paroissiales du T. S. Rédempteur, et de Saint-Raphaël, à l'île Bizard.

QUESTION LITURGIQUE.

Pourquoi, cette année 1885, la fête de la Pureté de la T. S. Vierge est-elle renvoyée du 3e dimanche d'octobre au 3e dimanche de novembre dans le diocèse, et au 22 octobre dans les églises consacrées ?

Réponse.—D'après une règle générale de la liturgie, les fêtes qui (comme celle dont il est question) ne se célèbrent qu'en vertu d'une concession apostolique et sont fixées, non pas à un quantième du mois, mais à un dimanche ou à un certain jour de la semaine, ne sont pas transférables ; de sorte que si elles se trouvent en occurrence avec une fête plus élevée en rite ou même de rite égal mais supérieure en dignité, on les supprime entièrement.

Or cette année, le 3e dimanche d'octobre, auquel la fête de la Pureté de la T. S. Vierge (double-majeur) est fixée par un indult apostolique en faveur de la Province de Québec, coïncide avec la fête de S. Luc, Evangéliste (double de 2e classe) ; celle de la Pureté de la Ste Vierge devrait donc être omise.

Toutefois une permission spéciale a été obtenue pour toute la Province à l'effet de pouvoir transférer non seulement cette fête, mais encore celles du Cœur Très-Pur de Marie (dimanche après l'octave de l'Assomption), de sa Divine Maternité (2e dimanche d'octobre) de son Patronage (4e dimanche du même mois) avec les mêmes privilèges que la Rubrique particulière du Bréviaire et du Missel assure à la fête de Notre Dame des Sept-Douleurs, inscrite au 3e dimanche de Septembre dans le calendrier général.

Voici en quoi consiste ce privilège : 1. Si la fête des Sept-Douleurs (double-majeur) ne peut se célébrer le 3e dimanche de septembre, elle se transfère au premier dimanche, qui ne sera occupé ni par une fête double majeure ou au-dessus, ni par une octave qui ne soit pas de la T. S. Vierge ; (une fête double-mineure ou une octave de la Ste Vierge ne serait pas un obstacle) : 2. Si tous les dimanches jusqu'à l'Avent sont empêchés, la fête des Sept-Douleurs se transfère au premier jour libre après le 3e septembre, selon les règles ordinaires.

Cette année, la fête de la Pureté de la Ste Vierge étant exclue du 3e dimanche d'octobre par la fête de S. Luc, ne pourra être célébrée le dimanche 25, occupé par le Patronage de cette Divine Mère, ni le dimanche 1er novembre, fête de la Toussaint, ni le dimanche 8, octave de la même fête ; elle sera donc différée jusqu'au dimanche 15 novembre, la fête de Ste Gertrude étant seulement double-mineure.

Mais dans les Eglises consacrées du diocèse de Montréal, ce jour est assigné à la fête de la Dédicace, et le dimanche suivant, dernier après la Pentecôte, sera occupé par son octave. Il faudra donc transférer la fête de la Pureté de la T. S. Vierge au premier jour libre après le 3e dimanche d'octobre, lequel sera le jeudi, 22 du même mois.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de S. G. Mgr de Montréal : M. P. Derome a été nommé vicaire au Sault-au-Récollet.

Vendredi 16 du courant, la magistrature et le barreau de notre ville, mus par un même sentiment de piété et de foi, se sont rendus à Notre-Dame pour assister à une grand'messe célébrée afin de demander au Dieu tout-puissant et tout-miséricordieux la cessation du fléau qui nous frappe.

De nombreux fidèles s'étaient joints aux magistrats et aux avocats, aussi la vaste église était-elle remplie.

Sa Grandeur Mgr de Montréal avait bien voulu officier ; Elle avait comme prêtre assistant, M. Marcoux, comme diacres d'honneur MM. Hamon et Gaudin. M. Donnely de l'évêché était maître des cérémonies.

Après l'évangile, M. Colin supérieur du Séminaire s'avança auprès de la balustrade et fit une éloquente allocution.

Le prédicateur parla d'abord de la sublimité de l'acte que le Barreau de Montréal accomplissait, et de l'opportunité de cet acte. Les membres de la magistrature sont le dépositaire de la souveraineté du pays et en venant ainsi se jeter au pieds des autels, implorant la miséricorde du ciel pour le peuple, ils font un acte de foi agréable à Dieu.

C'est un bel exemple donné au pays entier et un grand encouragement pour ceux qui sont chargés d'assister les affligés.

Cela leur fait honneur. Il est d'autant plus sublime qu'il est donné par la partie dirigeante de la ville qui tend les bras vers Dieu en disant : Notre Père, délivrez-nous du mal. Ayons confiance en effet souvenons-nous qu'aucune prière n'a été adressée au Ciel sans qu'elle ne fut exaucée. Dieu nous délivrera du mal c'est-à-dire de la maladie qui fait tant de ravages actuellement.

Les belles paroles de M. le Supérieur dont nous donnons ici une bien faible idée ont créé une profonde impression sur l'auditoire.

Après la messe le Bâtonnier de Montréal et messieurs les juges se sont rendus auprès de Sa Grandeur Mgr de Montréal, pour le remercier d'avoir bien voulu rehausser l'éclat de cette fête par sa présence.

M. W. Leclair, SS., curé d'Oka, vient de partir pour Rome, où il va prendre la direction du Séminaire Canadien.

Son remplaçant à la cure d'Oka, est M. D. Lefebvre.

Jedi 22 du courant, les citoyens de la rue Notre-Dame-Ouest — de la rue McGill au carré Chaboillez — ont fait chanter, à la cathédrale une grand'messe pour demander à Dieu la cessation de l'épidémie et le remercier d'en avoir été préservés jusqu'à ce jour.

Sa Grandeur Mgr de Montréal officiait, ayant M. le vicaire général pour prêtre assistant, et MM. Emard et Vaillant pour diacres d'honneur.

Après l'évangile, Sa Grandeur assise au trône a fait une exhortation, en prenant pour texte ces paroles de l'Évangile de l'office " du jour ; Celui qui mangera ce pain aura la vie éternelle. "

Sa Grandeur, après avoir constaté que les fléaux qui souvent frappent les peuples, sont les punitions du non-accomplissement de nos devoirs envers Dieu, rappelle que ces fléaux deviennent ordinairement la cause d'un retour vers le Seigneur, étant toujours des avertissements salutaires pour les chrétiens.

Les moyens les plus efficaces pour profiter de ces avertissements, et détourner la colère de Dieu, sont ceux que la religion nous indique. Les hommes font tout leur possible, et c'est leur devoir de le faire ; mais tous leurs efforts seront impuissants si Dieu ne les bénit ; et pour cela il faut implorer sa miséricorde.

La prière est donc le premier et le grand moyen que nous avons à notre disposition et qu'il faut à tout prix employer, et Sa Grandeur cite les exemples de saint Grégoire le Grand, saint Mamert, saint Charles Borromée et Belsunce qui, dans des temps de peste, ont eu recours à des processions.

A leur exemple ayons recours à la prière publique qu'est la plus efficace, et loin de fermer nos églises, comme on l'a imprudemment proposé, tenons les grandes ouvertes et allons y plus que jamais supplier la miséricorde de Dieu d'avoir pitié de nous.

(Sa Grandeur protesta contre l'idée émise en certain quartier de fermer les églises et constata que le bureau central avait compris que cette proposition était d'une pratique impossible. Cette solennelle protestation du premier pasteur fera cesser l'anxiété que cette suggestion avait si justement fait naître parmi notre population.)

Sa Grandeur indiqua ensuite comme second moyen le jeûne et les mortifications, invitant les fidèles à retrancher généreusement tous les amusements dangereux et défendus, et même à faire le sacrifice de beaucoup de choses permises, et dont l'offrande n'en sera que plus agréable à Dieu.

Le troisième moyen est la fréquentation plus assidue des sacrements.

Le 25 octobre, fête du Patronage de la Saint-Vierge est le jour désigné par S. Grandeur Mgr de Montréal, pour gagner la première indulgence plénière de la Confrérie des *Ave Maria*, et le 26 avril, fête du Patronage de Saint-Joseph, on pourra gagner la deuxième indulgence plénière, quand bien même les fêtes de ces deux jours seraient renvoyées.

Dimanche dernier on a célébré, à la cathédrale de Sherbrooke, le onzième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr Antoine Racine.

Voici les changements ecclésiastiques qui ont eu lieu dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski : M. Jos Oct. Simard, secrétaire du diocèse ; M. David Lebel, curé de Saint-Jean l'Évangéliste ; M. Louis C. Lavoie, curé de Saint-Clément, etc ; M. Josué Paradis, curé de Saint-Louis du Ha! ha ! ; M. F.-X. Cloutier, curé de Saint-Damase ; M. Pierre Célestin Saindon, curé de Mont-Louis ; M. Narcisse Gagnon, curé de N.-D. des Sept Douleurs ; M. Léon d'Auteil, missionnaire de Saint-Edouard des Méchins ; M. Elias Morris, desservant de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, pendant l'absence du curé pour cause de maladie ; M. Joseph David Rioux, vicaire de la cathédrale ; M. Ulfranc Saint-Laurent, vicaire du Cap Chat ; M. Régis Beaumont, vicaire de Sainte-Félicité ; M. Antoine Leblanc, vicaire de Maria ; M. Louis Pâquet, vicaire de Percé ; M. Simon Fraser, vicaire des Trois-Pistoles ; M. Réal Cayouette, vicaire de l'Île Verte.

BIBLIOGRAPHIE.—*Victa sancti Rochi, auctore Joanne Pino.*— M. l'abbé Elisée Lazaire, du diocèse de Montpellier, et secrétaire de Son Em. le card. Pitra vient de rééditer, à Rome, la vie de St-Roch, par Jean des Pins, évêque d'Érieux. L'ouvrage est en latin et précédé d'une préface de M. Lazaire. Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de cet intéressant ouvrage.

LA MÉDIATION DU PAPE.

Nous avons montré dans le dernier numéro de la "*Semaine*" en citant les appréciations de deux journaux, l'un français, l'autre anglais, quelle grande portée a la médiation acceptée par le Souverain-Pontife entre l'Espagne et l'Allemagne. Ce n'est rien moins disent en effet des journaux hostiles à l'Église que la reconnaissance implicite de la souveraineté temporelle des Papes. Ce n'est rien moins que la question romaine ouverte de nouveau, et se posant cette fois avec l'appui de l'Allemagne, puisque l'Allemagne en acceptant le Pape pour arbitre entre elle et l'Espagne, lui reconnaît, par ce fait-même, les droits d'un monarque temporel à intervenir et à décider dans des contestations purement politiques.

Nous donnons aujourd'hui sur cette question si importante et si grosse de conséquences un remarquable article du *Gaulois* :

“ Deux nations, dit le grand écrivain, ont failli se déclarer la guerre. L'une est colossale, l'autre est résolue. L'une se carre dans sa masse puissante comme un Goliath. L'autre serre sa fronde dans sa main, comme un David,

“ Elles ne peuvent s'étreindre sur terre. Mais elles peuvent se heurter sur mer, en une lutte atroce et sans gloire.

“ Je t'écraserais, dit l'Allemagne. Je te ferais payer en larmes de sang ta victoire, répond l'Espagne.

“ Tout à coup, elles s'avisent de penser qu'au-dessus des peuples il y a Dieu, et qu'au-dessus des rois il y a le Pape.

“ Et voilà l'Empire protestant et la Monarchie catholique qui s'en vont frapper à la porte du Vatican, disant : “ Saint-Père, jugez nous, mettez-nous d'accord.”

“ Aucun gouvernement humain ne pourrait prononcer impartialement entre les deux adversaires. Les uns sont intéressés dans la question et la résoudraient pour eux. Les autres sont dominés par la crainte ou par l'amitié.

“ Qui est assez puissant pour dire à l'Empereur : “ Tu as tort. ”

“ Qui est assez puissant pour dire au Roi : Tu as tort ! sans paraître avoir peur de l'empereur ?

“ Un homme. Le Pape.

“ Et pourtant il est captif. Depuis quinze ans, il n'a pas franchi le seuil de son palais. Napoléon, à Fontainebleau, ne possédait plus la terre de France, que le morceau que couvraient les sabots de son cheval. Lui, il ne possède plus de la Ville Éternelle, que le fragment que recouvre son prie-Dieu.

“ Mais il y a en lui une force morale, qui s'élève et qui plane au-dessus du monde. Il y a, dans son auguste captivité une indépendance qui met sous ses pieds les trônes humains.

“ Et au-dessus des foules bruyantes, au-dessus des armées silencieuses, au-dessus des ministres qui gouvernent, au-dessus des chefs qui règnent, au-dessus des vilénies et des gloires mortelles, les âmes troublées aperçoivent le vieillard enveloppé dans sa robe blanche, comme au-dessus des villes agitées, des campagnes tranquilles, des forêts murmurantes et des fleuves qui grondent, la neige immaculée des grands monts que baise, sans témoins, le soleil de Dieu.

“ Or, savez-vous ce que c'est que cet arbitrage pontifical.

“ C'est une résurrection inattendue de ces temps héroïques et charmants, où les rois soumettaient leurs querelles au Vicaire du Christ, où les hommes bardés de fer s'embrassaient à sa voix, et faisant trêve aux chevauchées fratricides, s'en allaient dociles, la croix rouge sur l'épaule, vers Jérusalem, où ils trouvaient la liberté moderne assise sur le tombeau du Christ.”

De son côté l'*Osservatore Romano* fait à propos de la médiation du Pape les remarques suivantes :

“ Cette médiation acquiert d'autant plus de valeur quand on pense que l'Espagne est catholique et l'Allemagne protestante, et par conséquent disposée à se méfier du chef du catholicisme ; et sa méfiance pourrait trouver une nouvelle raison dans la lutte qui dure depuis des années, toujours vivace, entre l'Empire et l'Église,

“ Pourtant cette méfiance ne s'est pas montrée, et le puissant empereur protestant ne craint pas de confier sa cause à la justice du Pape.

“ Remarquons bien que l'offre de cette médiation n'arrive pas dans un temps où, comme autrefois, tous les peuples et tous les souverains s'inclinent devant le trône pontifical ; mais dans un moment où l'Eglise subit une des épreuves les plus dures de son existence vingt fois séculaire, alors que le Pontife, privé de ses Etats, vit relégué entre les murs du Vatican ; dans un moment où l'on ose qualifier de morte la Papauté et où l'on espère que Léon XIII sera le dernier des Pontifes. ”

JUSTICE ET LIBERTÉ.

Dans une importante lettre-circulaire à son clergé pour lui demander des prières pour la France, S. Em. le cardinal Lavignerie résume les devoirs des catholiques au sujet des élections générales du 4 octobre. Après avoir parlé des maux dont souffre la France et des périls dont Dieu seul peut la délivrer, Son Eminence ajoute :

“ Comme prêtres, nous n'avons point à nous occuper des compétitions de la politique, nous rappelant que notre mission est de conduire les hommes, sans distinction de partis et avec une égale charité, à des biens supérieurs à ceux d'ici-bas.

“ Mais si le champ des compétitions politiques est interdit au ministère sacerdotal par les règles de l'Eglise et par celles de la sagesse, il est un champ d'action qui lui est propre, à la garde duquel il est consacré et qu'il doit savoir défendre au péril de sa fortune, de son repos, de sa vie même, s'il est nécessaire.

“ Ce champ est celui de la religion.

Or, il ne nous est plus possible de nous faire illusion sur les desseins que la libre-pensée poursuit, non seulement contre la foi chrétienne, mais encore contre l'idée et le nom de Dieu.

“ Nous mériterions le mépris de nos ennemis eux-mêmes, si nous ne faisons pas tomber les illusions trop prolongées qui abritent encore l'indifférence des uns, la faiblesse des autres, l'inertie coupable de presque tous.

“ Il faut que les chrétiens sachent qu'une ligue implacable est formée par des sectaires pour détruire leur culte, pour opprimer leurs consciences.

.....
“ Ce qui a trompé jusqu'ici, c'est l'habileté avec laquelle cette guerre d'extermination est menée.

“ Essayer de tout renverser d'un seul coup eût été une entreprise impossible, il fallait, par des transitions insensibles et des destructions successives, habituer les esprits à la destruction finale.

“ Après les congrégations religieuses, les diocèses et les évêques ;

après les diocèses, les paroisses avec leurs fabriques ; après les paroisses, les séminaires ; après les séminaires, les écoles et l'enseignement religieux ; après les écoles, l'armée, les malades et les mourants de nos hôpitaux privés des secours de l'Eglise ; après les hôpitaux, les ressources budgétaires, même celles de nos Missions et de nos colonies ; et après et avec tout cela, l'assaut des consciences individuelles, par la certitude des disgrâces les moins méritées, si elles ne sacrifient leur foi : tout a été atteint durant ces six dernières années, et la libre-pensée ne cache plus le dessein arrêté de tout détruire.

.....
" Il faut donc que les fidèles n'en doutent plus. Si ces desseins se réalisent, leurs églises seront bientôt fermées, leur culte pros- crit, les ministres de Dieu violemment chassés, et on verra revenir les jours où les chrétiens payaient de leur liberté et même de leur vie la fidélité à leurs devoirs.

" Il se trouvera, comme il s'en est toujours trouvé, des fureurs pour tout appliquer et des terreurs pour tout laisser faire.

" Voilà ce que les catholiques doivent comprendre, et nous avons le droit, le devoir absolu de le leur dire, parce que, encore une fois, il ne s'agit là ni de formes de gouvernement, ni de partis politiques, ni de compétitions pour le pouvoir, auxquelles nous devons et nous voulons rester étranger.

" Nous avons le droit d'ajouter que les chrétiens fidèles doivent regarder comme un crime la complaisance ou la faiblesse qui les porteraient à soutenir de leur influence ou de leurs votes—quel que soit d'ailleurs leur drapeau politique—les hommes qui manifesteraient l'intention de continuer la persécution commencée, ou même qui ne s'engageraient pas nettement à la combattre.

" S'abstenir dans une lutte semblable, ce serait trahir leur foi.

" S'ils avaient à souffrir, un jour, pour avoir défendu une telle cause, ils auraient, dans la mesure même de leurs souffrances, l'honneur et la récompense des martyrs.

.....
" Une chose confond de la part des catholiques de France dans le moment actuel. Leur charité pour les œuvres privées est inépuisable. Elle trouve des ressources pour la construction des églises, pour le soulagement des pauvres, pour le développement des associations pieuses.

" Il n'y a que pour la lutte religieuse, destinée à préserver de la ruine l'Eglise et la société chrétienne qu'elle semble indifférente.

" Et cependant, il n'y a point à en douter, dans les temps que nous traversons, c'est cette lutte publique qui importe avant tout.

" Fonder, soutenir un journal destiné à éclairer et à ramener les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église ; fournir aux frais de réunion, de conférences, de publications destinés à préserver les âmes de la propagande athée est aussi urgent et aussi efficace que de fonder ou de soutenir des œuvres de philanthropie.

“ Il est des temps, et ce sont les nôtres, où la foi, sous peine de se trahir elle-même, doit devenir prodigue et suffire à tout, dans un élan de dévouement et d'amour.

.....
“ Il faut nous réunir dans l'amour sincère de la justice et de la liberté.

“ *Justice et liberté !*

“ Tel doit être, en ce moment, le cri de revendication des catholiques.

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

Le relevé des cas de choléra en Espagne montre avec quelle rigueur le terrible fléau a frappé ce malheureux pays.

D'après les renseignements publiés par la *Gazette officielle*, le nombre de cas cholériques dans toute l'Espagne, depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 1er septembre, a été de 244,455, dont 91,000 suivis de mort. Les décès dépassent maintenant le chiffre de 100,000. A Madrid même, il y a eu 157 cas cholériques, dont 988 suivis de décès.

Tous les journaux sont unanimes à rendre hommage au dévouement héroïque du clergé et des Sœurs de charité, pendant cette terrible épidémie. Le correspondant de Madrid d'un journal protestant de Londres écrit à ce sujet : “ Les Sœurs de charité se conduisent d'une manière admirable ; elles meurent en grand nombre, mais elles sont immédiatement remplacées par d'autres. Je ne puis préciser le nombre de celles qui sont mortes victimes de leur dévouement, mais on doit les compter par centaines. ” Ce même correspondant nous apprend l'archevêque de Grenade a vendu ses chevaux, ses équipages et une partie de son mobilier pour venir en aide aux malheureuses familles des victimes. On sait que l'archevêque de Séville est mort victime de son zèle, comme Mgr l'archevêque d'Aix.

PETIT EXAMEN DE CONSCIENCE D'UN CATHOLIQUE.

Sur ses principaux devoirs dans les temps présents.

OEUVRE DES BONNES PUBLICATIONS.—SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUES.—
FONDATION DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES ?

De toute part la mauvaise presse, les obscènes et orduriers romans excitent au mal et exercent dans les âmes les plus affreux ravages,

Quel antidote ai-je personnellement apporté à un aussi pernicieux poison ? — Ai-je seulement songé à distribuer dans mon entourage quelque bon livre, un honnête almanach, un journal bien pensant, ou encore l'un de ces *petits tracts* ou de ces *petites lectures* qui dans leur humble format, contiennent tant de bonnes et utiles leçons ?

Toujours dans le même ordre d'idées, ai-je pensé au service que je pourrais si facilement rendre au curé de mon village en lui adressant sous forme de colis postal, à l'époque du jour de l'an ou pour ses étrennes de Pâques, un choix des meilleures publications destinées à garnir les premiers rayons de sa bibliothèque paroissiale ?

Que de bien, en vérité, ne produirait-elle pas cette excellente coutume si, sur tous les points elle était adoptée par les familles chrétiennes !

N'ai-je pas moi-même commis quelquefois la faute d'acheter, sans une absolue nécessité, des journaux et des publications plus ou moins suspects ou, ce qui est pire encore, contribué à leur succès en figurant au nombre de leurs abonnés ?

OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.—OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE.—OEUVRE DES ECOLES D'ORIENT.

Ces trois associations résument en quelque sorte l'action apostolique de l'Eglise au sein des pays infidèles, et c'est le grand honneur de la France de leur avoir donné le jour. — Pour exprimer toute notre pensée, tant qu'elles resteront florissantes parmi nous, nous ne devons jamais désespérer de notre relèvement national : une nation qui enfante des missionnaires et des sœurs de charité avec une telle fécondité et qui pourvoit à leur besoins avec tant de générosité, ne pourrait être définitivement rejetée de Dieu malgré l'énormité de ses crimes.

C'est donc pour nous tous Catholiques et Français un devoir non moins patriotique que religieux de subventionner généreusement ces œuvres, pour maintenir à notre bien-aimé pays son antique renom de terre classique des apôtres de la vraie foi.

Cependant mon admiration pour elles n'a-t-elle pas été jusqu'à ce jour à peu près purement platonique ?

Ai-je pensé quelquefois qu'en retranchant quelque petite chose de mon superflu je pouvais avoir part aux mérites de ces pionniers de la civilisation, qui vont jusqu'aux extrémités du monde porter en même temps l'influence française et les lumières de l'Evangile ?

Ai-je bien songé aux sommes considérables dont disposent, chaque année les nations protestantes en faveur de leurs ministres, et n'ai-je point rougi du peu que je faisais moi-même pour venir en aide à nos Missionnaires ?

Honteux de ma parcimonie, je ne tarderai certes pas un jour de plus à faire à ces grandes œuvres une part plus large dans le budget de mes aumônes.

SUR MES DEVOIRS DE CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Ai-je consciemment médité cette incontestable vérité qu'en m'attribuant une certaine part dans les biens de ce monde, Dieu m'en a fait non le propriétaire égoïste et sans entrailles, mais le dispensateur essentiellement responsable ?

N'ai-je pas cru jusqu'ici avoir suffisamment rempli le précepte de l'aumône en distribuant quelques pièces d'argent ou d'or sans me donner moi-même, c'est-à-dire sans prodiguer à ceux qui sont dans le besoin et dans la peine l'affection et le dévouement d'un cœur compatissant ?

Pourquoi donc n'ai-je pas encore répondu aux avances qui m'étaient faites en m'agrégeant à l'une de ces associations charitables comme celles des Conférences de Saint-Vincent de Paul, par exemple, dont les membres vont visiter les pauvres à domicile et leur porter, avec l'aumône matérielle, les secours bien autrement précieux d'une parole affectueuse et chrétienne !

De quelle satisfaction et de quels mérites devant Dieu ne me suis-je pas privé en négligeant jusqu'à ce jour de travailler, ainsi à rétablir la paix sociale dans ma malheureuse patrie !

OEUVRE DE L'ADORATION NOCTURNE, DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.—
ASSOCIATION DU TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS.

Mais quel que soit le zèle et le dévouement des hommes, dans la crise de l'heure présente, le salut social ne peut venir que de Dieu.

Aussi pour apaiser la colère du Très-Haut, ouvrir les bras de sa miséricorde et obtenir de son infinie bonté le triomphe de l'Eglise et le relèvement de notre patrie, plusieurs associations laïques poursuivent sans trêve ni défaillance, en dehors des communautés religieuses, cette mission de prières et de réparation.

C'est en première ligne celle de l'*Adoration nocturne*.

Chaque nuit, dans quelque église, non seulement du diocèse de Paris, mais encore de la plupart des autres diocèses de France, pendant que nous nous livrons aux douceurs du sommeil, un groupe de fervants chrétiens se prosterne au pied de l'autel et répand devant Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même réellement présent dans la divine Eucharistie ses incessantes supplications.

C'est Aaron qui fait violence au Ciel pour obtenir la victoire d'Israël.

Ai-je quelquefois pensé à tout ce que nous devons de reconnaissance à cette belle OEuvre, véritable paratonnerre de la justice de Dieu ?

Si donc, pour en faire partie, j'ai la piété suffisante, pourquoi hésité-je ? Et si je n'en suis pas encore digne, comment tout au moins refuser de m'y associer à titre de bienfaiteur ?

Une même pensée de pénitence et de réparation par l'offrande

en commun d'une multitude de suffrages, de pratiques pieuses, de bonnes œuvres, d'épreuves et de sacrifices, a inspiré plus récemment au regretté P. Ramière de la Compagnie de Jésus, l'institution de l'*Apostolat de la Prière*. C'est à proprement parler une ligue pacifique des âmes dévotes qui commence à s'établir dans toutes les contrées de l'univers, pour combattre l'esprit du mal.

Qui pourra jamais dire la puissance d'une telle association sur le cœur de Dieu ?

Serai-je donc insensible à l'appel qu'elle m'adresse et ne lui donnerai-je pas avec bonheur mon adhésion, alors surtout qu'elle n'impose à ses membres aucune obligation spéciale ; si ce n'est celle d'offrir une fois pour toutes en union au Cœur sacré de Notre-Seigneur, leurs bonnes actions et leurs prières ?

Enfin, si j'ai le bonheur d'être plus avancé dans les voies de la piété, pourquoi, suivant les recommandations si pressantes du Souverain Pontife, ne m'enrôlerais-je pas dans la sainte milice du Tiers-Ordre de Saint-François ?

Telles sont quelques-unes des ^{***} questions que je veux me poser chaque jour dans mon for intérieur, demandant à Dieu, du fond de mon cœur, la grâce de les résoudre de la manière la plus généreuse et la plus conforme à sa volonté !

C'est pourquoi je veux résolument, à partir d'aujourd'hui, prendre la vie au sérieux, renonçant à toutes les frivolités d'un luxe énervant et ruineux comme à toutes les molleses d'un *farniente* déshonorant, et bien décidé à régler toujours ma conduite d'après cette maxime de saint-Ambroise : " Cette vie ne nous est pas donnée pour le repos, mais pour le travail, c'est-à-dire afin que nous travaillions en ce monde pour nous reposer dans le ciel. "

Ainsi faisant, j'espère, pour ma faible part, contribuer à l'avènement du règne de Dieu sur la terre, et quand viendra l'heure de mourir, j'aurai du moins la consolation de me présenter sans trop de crainte devant le tribunal de sa souveraine Justice. Ainsi soit-il.

LES CANADIENS-FRANÇAIS.

Sous ce titre le *Post*, qui a toujours été si sympathique aux Canadiens-Français et qui les a constamment défendus contre des attaques imméritées, publie les lignes suivantes que nous sommes heureux de reproduire :

" L'article le plus important, publié depuis quelques jours dans les colonnes du *Mail* a pour sujet " la situation des affaires dans la province de Québec ". La question de la nationalité des Canadiens-Français y est traitée avec impartialité, bonne foi et confor-

mément aux faits. Notre confrère trouve que la condition matérielle du peuple et de la province est prospère, pendant que dans leur développement intellectuel, les Canadiens-Français ont beaucoup progressé, en surmontant les obstacles sérieux qu'on avait élevés pour s'opposer aux progrès de leur éducation. D'après le *Mail*, le Canadien-Français n'a pas d'égal comme pionnier dans les forêts et quiconque dit " qu'il ne possède pas les qualités essentielles à la conquête pacifique des régions neuves, parle ainsi sans avoir étudié les exploits des soixante mille Bretons, qui, en 1760 se trouvèrent, non seulement abandonnés sur ce continent par leur mère-patrie, mais furent, en outre, exposés à la puissance désagrégeante de la suprématie et de la civilisation des Anglo-Saxons."

" Ceux de nos voisins anti-Français qui essayent de persuader à la génération présente comme, aux générations futures que les Canadiens-Français ne peuvent garder très longtemps la position qu'ils occupent actuellement sur ce continent, feraient bien de réfléchir sérieusement au fait historique que nous venons de mentionner. En toute raison, si 60,000 prisonniers de guerre pûrent braver l'influence et la puissance anglaise et refuser de devenir anglais, il n'est pas probable qu'aujourd'hui plus d'un million d'hommes, et d'hommes libres, veuillent ou puissent être supprimés par des tirades de journaux ou par de sottes " spéculations ". Les Canadiens-Français sont pour s'établir ici et il serait tout aussi bien pour les francophobes d'accepter le fait et de le considérer froidement et honnêtement. On peut aussi facilement essayer d'arrêter le St Laurent que l'accroissement puissant d'une rayer d'arrêter et brave. " Le *Mail* ne peut s'empêcher de voir cette expansion des Canadiens-Français et note le fait que de durables communautés françaises se répandent de tous côtés. " Chaque année voit la fondation d'une nouvelle paroisse dans le nord. En ce moment le courant de la colonisation s'élançe sur l'Ottawa et le Mattawan, à l'ouest des lacs Témiscamingue et Nipissing dans ces contrées nouvelles, ouvertes par le Pacifique Canadien, aussi loin que Sudbury jonction. Le gouvernement de Québec se dévoue avec un grand courage et une grande énergie aux progrès d'une colonisation qui remplira ces vastes territoires tout en diminuant l'émigration des boutiquiers et des cultivateurs vers la Nouvelle-Angleterre. Ceux mêmes qui dans Ontario prennent sur eux de dire que " les Français doivent s'en aller ", ne tenant pas compte, en parlant ainsi, de ce fait que ces hommes étaient ici il y a trois cents ans et qu'ils sont au nombre de 1,200,000—ceux là mêmes doivent admettre qu'il y a beaucoup à admirer dans les efforts de ces Français comme pionniers "

" Si la prospérité matérielle des Français a été marquée d'un tel caractère, leurs progrès intellectuels ne sont pas moindres, s'ils ne sont mêmes plus frappants. On croyait couramment dans le Haut-Canada, il y a vingt ans, et ceux qui prennent leurs infor-

mations à des sources nuisibles croient encore, que les habitants du bas-Canada sont complètement ignorants et illettrés.

“ Mais comme le fait remarquer le *Mail* “ les Sénateurs et les membres de la chambre des communes de la province de Québec donnent par leur tenue un rude démenti à cette tradition. Homme pour homme, leurs membres dans le Dominion soutiennent très-avantageusement la comparaison avec les nôtres par leur intelligence, la culture de leur esprit et leurs qualités morales. Pendant que, dans les Législatures locales, leurs représentants sont complètement égaux aux membres de l'Assemblée d'Ontario ; pour certaines choses même, ils leurs sont supérieurs. ”

“ Notre confrère conclut en disant que quelque puisse être le résultat dans l'avenir de cet essai d'élever une nationalité française en Canada, il n'est que juste de dire que les fondateurs ont bien fondé et qu'ils donnent l'exemple d'une énergie, d'un courage et d'une unité que la riche province d'Ontario ne pourrait mieux faire que d'imiter.

“ Ce qui est sûr c'est que les aboiements du *Herald* et du *Star*, ou des autres francophobes contre nos concitoyens français ne pourront empêcher cette race de sauvegarder ses destinées pas plus qu'ils ne l'empêcheront de rester fidèle à ses traditions, à sa langue, à sa religion et à ses institutions. Nous ne devons pas nous imaginer que toutes les affaires humaines doivent être conduites par le tout-puissant dollar. ”

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite.)

L'Église veut le plain-chant, nous venons de le voir et personne ne peut contester de fait cette volonté.

Il est vrai que l'Église permet, ou plutôt, tolère une autre forme musicale ; mais, elle ne la veut pas. On aura beau exagérer la portée de cette tolérance, on ne parviendra jamais à démontrer que l'Église, *désire* l'usage, même par exception, d'une musique autre que le chant de saint Grégoire.

Une si ferme attitude est de nature à faire réfléchir comme aussi à faire taire beaucoup des récriminations de l'ignorance. Les goûts personnels ne sont plus en question, pour la raison que nous sommes en présence d'un bien commun. Qu'importent nos préférences à nous ? qu'importent notre éducation musicale et les prétendues exigences de notre oreille ? L'Église veut, elle fait acte d'amour et de préférence ; le moins que nous devons faire est de respecter l'amour qu'elle porte et les préférences qu'elle donne.

Il ne s'agit pas non plus de savoir si le chant grégorien, considéré en tant que système musical, possède plus ou moins d'énergies, de ressources ou de perfectionnement que n'en possède le système musical moderne ; la question ne peut pas être là puisque l'Eglise n'entre pas dans la discussion des arts. S'il est permis de faire des comparaisons ou des oppositions entre les deux tonalités rivales, elles doivent être faites au seul point de vue de la destination ; nous croyons que c'est là l'unique point de vue auquel nous devons nous placer pour arriver à une critique judicieuse. Nous ferons donc cette comparaison, nous la ferons aussi claire aussi intelligible que possible, et, si notre espoir ne nous dément pas, nous croyons pouvoir montrer, que la préférence de l'Eglise, loin d'être, ce que l'on appelle en certains lieux un amour de routine, est, au contraire, la preuve la plus manifeste de l'esprit judicieux avec lequel elle sait apprécier les droits et les exigences de l'art religieux.

Eclairons-nous d'abord au flambé de l'analogie.

Les arts se ressemblent par plus d'un côté ; ils s'appellent les uns les autres et ils vont ensemble à la prospérité comme aussi ils vont ensemble lorsque le malheur vent qu'ils déchoient. Dans les œuvres de la Grèce et de l'Italie, ainsi que le remarquait, naguère, un des plus grands littérateurs de notre siècle, le caractère pour ainsi dire graphique des premiers poètes a été une brièveté mâle et sobre qui calquait la nature de plus près et qui ne paraît d'aucun vêtement inutile le nu et le muscle de la pensée. Plus tard que voyons-nous ? Les poésies s'efféminent peu à peu, à mesure que la civilisation s'affermir, la recherche paraît et avec elle aussi l'afféterie. L'art se corrompt d'autant qu'il s'éloigne d'avantage de la nature primitive. Le chef-d'œuvre des littératures perfectionnées est de remonter à la simplicité, ce premier mot du sentiment. Voilà pourquoi dans presque toute les langues le mot antique est synonyme de vrai beau : c'est beau comme l'antique, disent les peuples lettrés. La poésie jaillit tout-à-coup avec une prodigieuse explosion de sève, du sein de la barbarie au moment où cette barbarie se civilise (celle de l'Inde en particulier, qui a été étudiée dans notre temps en est une preuve) puis elle se corrompt en s'éloignant de la nature primitive et quand on veut la retrouver dans toute sa beauté il faut la chercher presque dans son berceau.

Voilà ce qui a été dit de la poésie.

Si nous avons à nous entretenir de la musique moderne en tant qu'art profane (et nous ne croyons pas qu'elle soit autre chose qu'un art profane) il est probable que nous aurions à tenir le même langage. Nous dirions peut-être que cette musique fait rarement usage aujourd'hui de simplicité dans ses ornements et de modestie dans ses allures. Elle est en pleine décadence, à dit Lemmens, et elle ne peut se relever qu'au contact vivifiant des mélodies antiques en revenant franchement au système diatonique ; on ne travaille plus, ajoute ce grand organiste, à composer de beaux

chants, mais on cherche seulement à obtenir des effets de timbres plus ou moins ingénieux, souvent vides et creux. Mais comme nous devons parler de la musique moderne au point de vue de son application au culte catholique, nous dirons cette fois, non pas que cette musique est en pleine décadence, ceci nous regarde d'assez loin, mais que, considérée en tant que dramatique et descriptive, elle est tout-à-fait impropre, à rendre avec vérité le sentiment religieux. Nous prendrions peut-être certains musiciens par surprise si nous affirmions que les maîtres, dans l'art ont compris comme instinctivement la vérité de ce que nous avançons. Citons Beethoven, Meyerbeer, Halevy, Berlioz, Reber, Auber et Gounod, — Gounod qui n'est pas toujours consistant — ; il est curieux de voir la manière dont ces maîtres ont conduit leurs œuvres dramatiques à certains endroits ; chaque fois qu'ils avaient à traiter, dans ces œuvres, des situations qui contrastaient par un caractère *religieux* et *surnaturel* avec les situations ordinaires du drame, ils renonçaient alors à l'emploi de l'échelle de nos deux modes majeurs et mineurs pour lui substituer une échelle étrangère empruntée à l'un des modes de la tonalité ancienne. Nommons encore Haydn et Mozart, car enfin, il n'est pas ignoré que ces deux maîtres n'ont composé leurs messes qu'avec beaucoup de répugnance, n'ayant aucun attrait pour ce genre de composition ; mais ils se voyaient obligés, comme ils le disent eux-mêmes, de céder aux exigences des princes et des grands.

(à suivre.)

LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

—
(suite.)

— Ne le niez pas. C'est que, voyez-vous, mon caractère se prête mal à feindre. Et, comme je vous le dis, je souffrais... Vous arriviez à Plou-Braô. Nul ne vous y connaissait encore, et, pour moi comme pour tous, vous étiez des étrangers. Je vis votre fille à l'église, elle était à genoux près de moi. J'aperçus ce beau visage, ce regard angélique, cette grâce innée, ce charme irresistible ! Oui, je vis tout cela d'un coup d'œil... Pour moi, elle n'était qu'une artiste, sans doute d'obscur condition. Et Robert allait venir, Robert allait rester près de moi... Un effroi subit, immédiat me mordit au cœur. Je connaissais Robert, je savais qu'il n'épouserait jamais que la femme qu'il aimerait... À partir de ce momen

je vis flotter devant mes yeux toutes les douleurs d'une mésalliance. Et, comme on regarde forcément ce qui fascine, je ne pouvais détacher ma pensée de cette jeune inconnue, de cette Marguerite Suber. Plus je la trouvais belle et touchante, plus elle me faisait peur, plus je voulais devenir son adversaire. Oh ! pardonnez moi ! mais je n'avais au monde que cet enfant, il me fallait veiller sur lui, le garder de tous les malheurs, et c'est un grand malheur que d'aimer plus bas que soi.

Je songeai d'abord à vous éloiger. Mais la justice criait en moi pour condamner un tel moyen. Si simple que fût le jeu de Marguerite, il suffisait à l'orgue de ce village. Vous étiez dignes d'estime. Evidemment vous étiez malheureux. Vous veniez de faire un long voyage. Vous viviez dans une réserve, une dignité qui commandait le respect. Et puis, je vous trouvais d'une distinction étrange, je soupçonnais des revers, vous m'attiriez malgré moi... Non, je ne devais pas, je ne pouvais pas vous frapper.

Alors, je me résignai à m'immoler moi-même, à éloigner mon fils jusqu'à ce que j'eusse trouvé pour Marguerite une position meilleure dans quelque petite ville d'alentour. Je persuadai à Robert de visiter Venise qu'il ne connaissait pas encore. Il accepta, mais il voulut passer quarante-huit heures près de moi pour me faire ses adieux. Il venait d'acheter un cheval arabe dont il ignorait la véritable provenance. N'osant pas confier ce magnifique animal à des cochers nouvellement entrés à son service, il l'amena chez moi. Pendant son court séjour, il désira se donner une première idée de ce cher Plou-Braô dont je lui avais parlé si souvent. Il fit seller son cheval... Vous savez le reste. Dès le soir même, moi aussi je savais, oui, je savais tout ce que j'avais besoin d'apprendre. Robert n'avait pas à découvrir cette jeune étrangère car son souvenir le poursuivait, sa disparition de Paris avait jeté le trouble dans le cœur de mon fils... Pourtant, Robert n'avait fait jusqu'alors que la voir de loin. Qui aurait pu supposer où et comment ils se parleraient pour la première fois ? Mais, nous autres Bretons, nous connaissons ces deux secrets de la Providence. Quand nous passons sur ces landes, dans ces chemins où ont couru, bondi, la biche de saint Nennock, le loup de saint Hervé, les cerfs de saint Léonor, nous savons de quels instruments le ciel se sert parfois...

—Marguerite ne nous dit rien, interrompit madame Suber. Elle craignit de nous affliger. La vue et les caresses de ce pauvre animal lui avaient déchiré le cœur.

—C'est ainsi que poussent les épines avant que fleurissent les roses, dit la comtesse en souriant.

Vous le comprenez, reprit-elle, lorsque Robert quitta Plou-Braô, la situation était transformée. Ce n'était plus une résistance qu'il devait trouver en moi, mais un concours. Toutefois, je posai mes conditions. J'exigeai, ce fut le mot, que Robert passât l'hiver en Italie et me laissât préparer cette union. D'abord, je voulais gar-

der encore à Marguerite les bienfaits du travail et les graves devoirs du devoir accompli. Il est bon qu'une âme s'élève et se fortifie avant d'être appelée à une grande et sévère mission. Et puis, je tenais à vous faire reprendre votre rang sur cette terre même où votre fille allait bientôt recevoir l'héritage de nos vieilles traditions. Je ne voulais pas qu'aux yeux du public, le mariage de mon fils parût un acte irréfléchi où le cœur l'emporte sur la raison. Il fallait que le marquis de Somareuil trouvât sa fiancée déjà rendue au sein de ce monde où elle doit vivre désormais...

Madame Suber saisit les deux mains de la comtesse et, la regardant à travers des pleurs :

— Je sais l'adage breton, dit-elle. Mais, pour cette œuvre de sagesse et d'amour, tout l'esprit des Kerconët n'aurait pas suffi sans un cœur de mère !

Madame de Mahaut attira la créole vers elle, et, l'embrassant au front :

— Jugez, dit-elle combien ce cœur a souffert ! Ma fille n'aurait guère que votre âge !...

De leur côté, les deux jeunes gens soulevaient aussi parfois, légèrement, discrètement, quelques uns de ces voiles où s'enveloppe le passé. Robert dépeignait à Marguerite son château héréditaire, il esquissait devant elle le tableau de sa jeunesse grave, austère, près d'un vieillard infirme et jaloux. Mais, il laissait à l'avenir le soin d'apprendre comment l'étude avait avantageusement remplacé des plaisirs futiles et quels aliments avaient été donnés à cet esprit si riche et si délicat dont la jeune fille ne connaissait encore, pour ainsi dire, que la surface.

Volontiers, Marguerite retraçait également quelques-unes des scènes de sa jeune vie. Elle racontait à Robert leur arrivée à Plou-Brac et comment, au seuil de ce village où elle devait trouver le bonheur, elle avait été saluée par la bénédiction d'un pauvre. Elle lui disait combien elle avait tremblé en posant pour la première fois les mains sur l'instrument sacré. Elle lui avouait ingénument que, souvent, elle plaignait elle-même l'exécution et les auditeurs. Mais, elle aussi laissait à l'avenir le soin d'apprendre dans les épanchements du foyer domestique, quels chagrins, quels combats elle avait quelquefois souffert...

Ou bien ils causaient de la Bretagne, et, alors, ils commençaient à s'entraider, eux qui devaient le faire pendant leur vie entière. Sur ce vieux sol de l'Armorique, cette terre des ancêtres, Marguerite avait précédé Robert. Elle avait appris à connaître tous ces sites qui se trouvaient autour d'eux. Elle les montrait au dernier fils des Kerconët. Et, lui, bercé jadis au chant des ballades, enrichi ensuite d'un vrai trésor d'érudition, évoquait les traditions et les légendes de ces lieux dont la jeune étrangère ne connaissait que le nom et l'aspect.

Parfois, ces récits étaient faits d'avance. Ils étaient tombés, un

jour, sur un air mélancolique, des lèvres d'un berger, d'une paysanne ou de quelque vieux mendiant. Ils s'étaient répétés de chaumière en chaumière, et de génération en génération. Ainsi, dans un lyrisme populaire, se perpétue l'histoire des aïeux, ainsi se garde l'âme d'un peuple. Et la Bretagne restera toujours la terre où les bardes renaissent...

Souvent aussi, dans cette intime causerie, le jeune marquis parlait à Marguerite de sa mère dont il gardait un vague souvenir. Un jour, mademoiselle Suber lui demanda si aucun portrait ne pouvait lui faire connaître sa mère tant regrettée.

— Vous en verrez plusieurs à Somareuil, dit Robert. Ici il n'y en a qu'un, mais c'est le plus ressemblant de tous. Je vous le montrerai demain.

Marguerite avait plus d'une fois remarqué que, ni dans les salons du castel, ni dans la chambre de madame de Mahaut, rien ne rappelait la jeune morte. Où donc pouvait se cacher la funèbre image, si charmante, disait-on ?

Le lendemain, selon sa promesse, Robert fit découvrir à sa fiancée une retraite soigneusement dérobée à tous. Dans l'oratoire de la comtesse, une porte, dissimulée par une boiserie, donnait accès dans une pièce silencieuse. Au fond de cette pièce, se découpaient sur la tenture sombre, un grand crucifix étendait ses bras. Au-dessous était placée une vitrine remplie d'objets de différentes sortes, tous consacrés par un souvenir. Ça et là étaient rangés des meubles qui, eux aussi, avaient une histoire. Quelques portraits étaient appendus aux murs.

C'est là que madame de Mahaut aimait à s'enfermer au milieu de ses reliques douloureuses. Elle passait chaque jour plus d'une heure dans ce lieu où, disait-elle, le présent était écarté pour ne laisser vivre que le passé rapide et l'avenir éternel.

Une vive émotion saisit Marguerite lorsque son fiancé l'introduisit dans cette sorte de sanctuaire. La jeune fille s'assit devant le portrait de madame de Somareuil. Ses yeux se fixèrent longuement sur ce visage si pur dont les lignes harmonieuses étaient rehaussées par la plus noble expression. Quel cœur et quelle intelligence rayonnaient à travers l'éclat de cette jeunesse et de cette beauté ! Et cette femme n'avait pas vu sa vingt-septième année ! Son âme avait fait comme une de ces flammes éclatantes qui consomment vite leur flambeau. Quelques traits jetés sur une toile, était-ce donc là tout ce qui restait de Catherine de Mahaut ? Non, car elle n'avait pas seulement passé sur la terre comme ces angéliques créatures qui ne font que l'effleurer, le regard au ciel et les ailes entr'ouvertes. Elle y avait posé le pied un jour. Et elle se survivait à elle-même dans ce portrait vivant, qui regardait tristement le portrait muet et inanimé.

(à suivre)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46

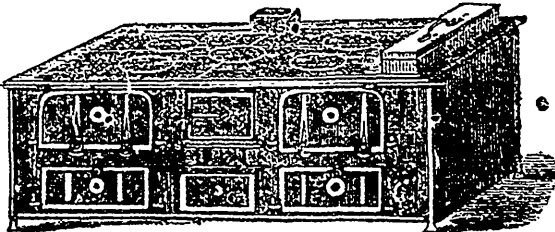
PRIONS POUR NOS MORTS :

John Cleary.—Alexandro Simard.—François Dautueil.—Amable St-Pierre.—J.-B. Duvet.—F. X. Goudreau.—Emile Fournier.—Eudora Gosselin.—David Grenier.—Maxime Archambault.—Honarah Bastable.—Alfred Goudreau.—Alphonse Beaudoin.—Denis Huddle.—Chs Miller.—Donald Ross.—Onésimo Groulx.—Jophet Gourd.—Alexandre Gagné.—François Morin.—Hormisdas Collin.—J.-B. Sicotte.—Moise Bourget.—Ovila Beaulieu.—Jos Buckle.—Fortunat Chaussé.—Philippe Gagné.—Laurent Léopold Raymond.—Louis Raynault.—John Quinn.—Adelard Vidricaire.—Noël Surprenant.—Téléphore Gravel.—Alice Lambert.—Mary Hanley.—Louise St-Pierre.—Ellen Denlyny.—Mathilde Mailloux.—Jane McKiernan.—Alcide Damien.—Mary Hanley.—Catherine Carroll.—Joseph Dénocés.—Marguerite Mallette.—Marie Belleville.—Sophie Simard.—Catherine Beaudin.—Alexina Martin.—Marie Doucot.—Catherine Mechan.—Herméline Tremblay.—Elmire Langlois.—Louise Lépine.—Elizabeth Ethier.—Azilda Doin.—Malvina Peltier.—Philomène Mongeon.—Eliza Bonin.—Adelaide Le. bvre.—Céline Gobin.—Elmire Robin dit Lapointe.—Corinne Gélinas.—Emma Peltier.—Apolline Carbonneau.—Emélie David.—Abondance Arbour.—Joséphine Bilodeau.—Agnès Descoteaux.—Odile Rivet.—R. Tavernier.

DE PROFUNDIS.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par un
grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264.

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

AUX DEUX BOULES D'OR

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

Ancienne Maison PILON & CIE

647 et 649, Rue ST-CATHERINE, Montréal.

ORGUE A VENDRE

477 SAINT-DOMINIQUE

Un orgue neuf à deux claviers, manuels et péda-
liers complet, 20 registres dont 13 jeux par-
faits complets, buffet richement décoré.
Conditions faciles s'adresser à mon atelier :

605 RUE SANGUINET 605

OU A MA RÉSIDENCE :

477 RUE SAINT-DOMINIQUE 477

A. PEPIN

605 RUE SANGUINET

Chez A. PEPIN



ATELIER
DE
Vitraux colorés
& de Montréal
CASTLE & FILS

40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
pour
CHASSIS D'EGLISE.

Plombés,
Coloriés.

ORNEMENTATION

Emblèmes
Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
AVEC UN ART EXTREME

Dessins, prix et quan-
tités fournis gratis.

En écrivant, veuillez
mentionner

La Semaine Religieuse.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN MÉTAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

No 15 Rue CLAUDE, No 15

MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE, -

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

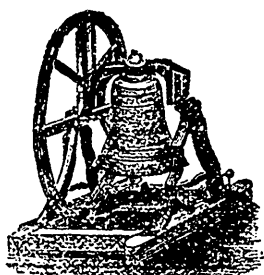
RECOMPENSE ! DE **\$10 a \$50,**
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

PAGENCE DES ECOLES, CHICAGO,

185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.



CLOCHES D'EGLISES

THE JONES BELL FOUNDRY CO
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS Montréal.

AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, consti-
pation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE
CHAPELIERS PARISIENS
21 rue St-Laurent
MONTREAL.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE—DORURE—PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises e
de chapelles. Autels, Chemins de-Croix
chaires, vestiaires, fonts baptismaux
etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne.

ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

CACHEMIRES, PARAMATTAS, BARATTEAS ETC.

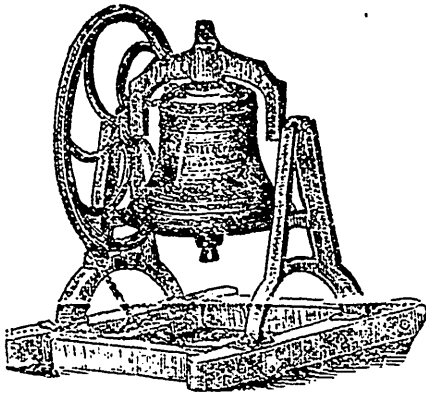
ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés reli-
gieuses seront faites à 6 mois du 1er mai 1885.

Remises libérales sur paiements anticipés.

DUPUIS FRERES

Coin des rues STE-CATHERINE & ST-ANDRÉ



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur d s
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 503, Rue Craig, Montréal, P. Q.

VOYEZ LES NOUVEAUX :

LE ART GARLAND

POËLE DE PASSAGE, tout nouveau réunissant BEAUTÉ et PERFECTION.

L'ALASKA

POËLE TRÈS FORT POUR ÉGLISES ETC, BIEN CONNU. AUSSI LE

GRAND ROUGE

GRAND POËLE DE CUISINE AYANT DEUX FOURNEAUX, ETC. Chez,

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.



UNE SPECIALITE

MESSIEURS LES ÉCONOMES

feront bien de visiter les

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

Pour leurs Provisions d'Automne
Marché Centre

468½ RUE LAGAUCHETIÈRE

Succur ale au MARCHE ST ANTOINE RUE LAMONTAGNE
MONTREAL.